

ACCUEIL DU NOUVEAU RESIDENT

L'accueil dans l'établissement

Il est crucial de mettre un soin particulier à la phase d'accueil de la personne dans l'établissement, on sait que cette étape est souvent difficile psychologiquement pour la famille comme pour la personne âgée.

C'est pourquoi :

L'heure d'arrivée du résident est connue de tous les personnels qui ont été prévenus. L'entrée se fait les après midi à partir de 14 h ; le nom du futur résident est connu de tous. La chambre est préparée, les meubles personnels livrés, le nom apposé sur la porte, et la ligne téléphonique installée.

Une présentation détaillée de la chambre est effectuée avec remise d'une fiche pratique sur l'utilisation des volets roulants et autres matériels.

L'accueil est assuré par la référente accueil. Son nom a été communiqué à la famille.

Une fiche d'inventaire est remplie et signée par le résident, la famille et la direction.

Les objets de valeurs font l'objet d'un traitement spécifique.

Le futur résident et sa famille sont invités à prendre une collation dans la salle à manger avec les autres résidents.

Juste après le départ de la famille :

« Le référent accueil » accompagne le résident pour une visite de l'établissement

Les animations lui sont expliquées.

Il est présenté à ses voisins de chambre.

Tout est fait dans les tous premiers jours pour éviter l'isolement et la solitude inhérents à ce changement de domicile.

Dès le lendemain de l'entrée :

Le dossier administratif est complété

Le médecin coordonnateur et l'infirmière référente rencontrent le résident et procèdent à une évaluation plus approfondie. Le médecin traitant est convié à cet entretien. Durant cet entretien, un maximum d'éléments doivent être recueillis sur les goûts et habitudes de vie pour compléter la fiche d'identification.

Sont alors mis en place les éléments médicaux à intégrer au dossier du résident.

Dans les semaines qui suivent, sera progressivement élaboré le projet de vie personnalisé du résident.

Les objectifs sont :

📁 Reconnaître les personnels soignants et d'accompagnement comme principaux acteurs dans l'expression de la vie quotidienne de notre établissement :

- Du temps est donné aux agents pour être à l'écoute et ainsi assurer une présence active auprès des résidents (lecture du journal, de courrier, échanges, conversations, temps individualisés...)
- Des activités spécifiques, en lien avec la psychologue.

② Établir un programme d'animation mensuel voire plusieurs mois à l'avance afin que les résidents soient informés et que les familles puissent participer.

- Le rôle des animateurs est clairement défini. Ils ont la responsabilité de l'élaboration du projet d'animation qui sera validé par la direction.
- Le projet proposé est structuré, les activités sont diversifiées, variables selon les saisons
- Le projet d'animation sera en corrélation avec les objectifs définis dans le projet des soins en matière de prise en charge des fonctions cognitives et de maintien de l'autonomie physique.

Des espaces sont attribués à l'animation :

- Salon de 25m²
- Salle à manger « invités » 10m²
- Salle du restaurant 35m².

③ Les familles et des bénévoles extérieurs à l'établissement participent à l'élaboration du projet d'animation et à sa concrétisation.